

Bulletin d'histoire politique

Rémi Savard, L'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal. Diplomatie franco-indienne en Nouvelle-France, Montréal, l'Hexagone, Collection Essais, 1996, 233 pages / Denis Vaugeois (dir.), Les Hurons de Lorette, Sillery, Septentrion, 1996, 346 pages / Anne-Hélène Kerbiriou, Les Indiens de l'Ouest canadien vus par les Oblats, 1885-1930, Sillery, Septentrion, 1996, 294 pages / Renée Dupuis, Tribus, Peuples et Nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada, Montréal, Boréal, 1997, 170 pages / Alain Beaulieu, Les Autochtones du Québec, Québec et Montréal, Musée de la Civilisation et Fides, 1997, 183 pages

Patrice Groulx



Volume 6, Number 2, Winter 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063659ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063659ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, P. (1998). Review of [Rémi Savard, L'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal. Diplomatie franco-indienne en Nouvelle-France, Montréal, l'Hexagone, Collection Essais, 1996, 233 pages / Denis Vaugeois (dir.), Les Hurons de Lorette, Sillery, Septentrion, 1996, 346 pages / Anne-Hélène Kerbiriou, Les Indiens de l'Ouest canadien vus par les Oblats, 1885-1930, Sillery, Septentrion, 1996, 294 pages / Renée Dupuis, Tribus, Peuples et Nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada, Montréal, Boréal, 1997, 170 pages / Alain Beaulieu, Les Autochtones du Québec, Québec et Montréal, Musée de la Civilisation et Fides, 1997, 183 pages]. *Bulletin d'histoire politique*, 6(2), 151–157. <https://doi.org/10.7202/1063659ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Rémi Savard, *L'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal. Diplomatie franco-indienne en Nouvelle-France*, Montréal, l'Hexagone, Collection Essais, 1996, 233 pages.

Denis Vaugois (dir.), *Les Hurons de Lorette*, Sillery, Septentrion, 1996, 346 pages.

Anne-Hélène Kerbiriou, *Les Indiens de l'Ouest canadien vus par les Oblats, 1885-1930*, Sillery, Septentrion, 1996, 294 pages.

Renée Dupuis, *Tribus, Peuples et Nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*, Montréal, Boréal, 1997, 170 pages.

Alain Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, Québec et Montréal, Musée de la Civilisation et Fides, 1997, 183 pages.

La grande alliance diplomatique dont la conclusion déterminera le succès de la stratégie souverainiste ne se tissera pas dans les salons parisiens à la faveur de quelque «grand jeu», mais avec nos partenaires amérindiens. Les mieux connus parmi eux, qu'ils s'appellent Roméo Diom Saganash ou Matthew Coon-Come, nous rappellent régulièrement à quel point leur émancipation est liée à la nôtre. Nos ancêtres n'ont-ils pas conclu de redoutables alliances avec les leurs dans le passé? Il existe toutefois, dans l'opinion publique, de sérieux blocages conceptuels qui nuisent à la conclusion d'une entente gagnante avec les Amérindiens et qui découlent de la structuration même de notre conscience historique. Beaucoup d'ouvrages parus depuis une quinzaine d'années sur les rapports des Québécois et des Premières Nations tentent de briser le cercle vicieux des préjugés, de l'ignorance et de l'intolérance. La plus récente fournée reflète toujours cet esprit.

Un Algonquin à la fondation de Montréal?

Le titre de l'essai de Rémi Savard bouscule quelques idées reçues. Quel rôle, en effet, un Algonquin peut avoir joué dans la fondation de Montréal, où nous ne voyons spontanément que Maisonneuve, Jeanne Mance, Lambert Closse et nos éternels Iroquois? Savard l'explique: dispersés dans la vallée du Saint-Laurent par la pression iroquoise, les Algonquins de Tessouat voient dans la fondation de Ville-Marie la possibilité de se rendre utiles à un petit groupe de Français démunis, et de trouver chez eux un soutien contre leurs

ennemis. Tessouat s'abouche avec Maisonneuve et obtient le baptême en 1643 après une pastorale expéditive. Ainsi commence un épisode trouble de notre histoire, qui met en relief les rivalités entre Français (les Cent-Associés, le gouverneur Montmagny et les jésuites d'un côté, Maisonneuve et la Société de Notre-Dame de l'autre) et Amérindiens (Owendats-Hurons, Algonquins, Iroquois). L'intrigue s'achève sur la conclusion en 1645 à Trois-Rivières d'un traité entre Montmagny et un groupe d'Agniers, au détriment de Maisonneuve et des Algonquins. Traité qui, pour Savard, laisse la Nouvelle-France «cassée en deux» (p. 176).

Le premier et le dernier chapitre sont consacrés à l'analyse de la diplomatie déployée dans cette affaire. La tâche est malaisée, dit l'auteur, parce que les sources masquent beaucoup d'éléments: les jésuites, nos principaux informateurs, élaborent un point de vue partial et propagandiste; de surcroît, les sources françaises ne peuvent livrer, dans le meilleur des cas, qu'une interprétation eurocentrique des motivations des Autochtones. Il faut donc ruser avec les textes pour cerner l'univers des représentations amérindiennes. Dans les quatre chapitres qui forment le cœur de son essai, Savard montre ainsi le déploiement d'une diplomatie articulée sur la «résurrection» des chefs après la transmission de leur nom. Il explique tour à tour l'existence d'une «dynastie» de Tessouat, le rituel de la résurrection proprement dit, les pratiques diplomatiques déployées entre nations alliées au moment du deuil, et l'arrimage du baptême chrétien (dont celui de Paul Tessouat) à ce contexte d'alliances toujours renégociées.

Le grand intérêt de cet essai réside donc ailleurs que dans la description d'un non-événement où le héros apparaît brièvement et s'efface piteusement, mis à l'écart par des intérêts qui le dépassent. L'auteur démontre, en décortiquant les sources et en leur comparant d'autres éléments d'information, que la lecture de nos rapports avec les Amérindiens est conditionnée par une documentation «lourde de perceptions et d'intérêts que nous partageons dans une très large mesure avec leurs auteurs» (p. 12). Nous en avons hérité des tableaux d'histoire unidimensionnels qui nous empêchent à leur tour de lire correctement les enjeux actuels de notre coexistence avec les Premières Nations.

Une nation qui ne veut pas disparaître.

Dans une large mesure, le groupe de Tessouat dont nous parle Savard se débat contre des voisins et des partenaires trop puissants, et nous rappelle la

destinée fragile des nations minoritaires. Les tribulations des Hurons de Lorette, sur lesquels Denis Vaugeois a rassemblé plusieurs études, se posent dans les mêmes termes de survivance et de disparition. Ce nouveau recueil poursuit en fait la discussion que Vaugeois avait vigoureusement relancée, dans *La Fin des alliances franco-amérindiennes*, sur la nature du document remis par le général Murray aux Hurons en 1760. On se rappelle qu'avec le fameux «arrêt Sioui», la Cour suprême du Canada avait donné à ce certificat de protection la valeur d'un traité.

Vaugeois rassemble ici deux classes de textes: la première partie, intitulée «Avant l'arrêt Sioui», contient trois études écrites entre 1901 et 1970; la deuxième comprend quatre études d'historiens écrites dans la foulée de l'arrêt Sioui pour en évaluer la portée juridique. D'emblée, cet amalgame pose un problème de pertinence. En première partie, les textes de Léon Gérin, de Jean-Charles Falardeau et de Christian Morissonneau font le constat que les Hurons installés près de Québec ne sont plus de «vrais» Hurons à cause de leur métissage avec des Blancs et de leur acculturation. Héritiers d'une longue tradition conceptuelle ancrée avant la conquête (les observateurs du XVIII^e siècle relevaient déjà ce métissage biologique et culturel), nos trois auteurs veulent bien admettre que les Hurons se distinguent encore des *Canadiens* en vertu de leurs racines, mais ne considèrent cette distinction que comme la coquetterie pittoresque d'un groupe marginal. Le critère de la pureté raciale imprègne leurs analyses, comme s'il était fondamental que pour être vraiment ceux qu'ils prétendent être, les Hurons aient le sang pur de leurs ancêtres, si tant est que cette pureté ait jamais existé. Lorsque François-Xavier Garneau écrit son poème «Le dernier Huron» en 1840, c'est justement en réaction à la croyance, d'ailleurs répétée par les Hurons eux-mêmes tant ils l'avaient intériorisée, qu'ils ne comptaient plus qu'un seul représentant de «race pure». Le fondateur de notre historiographie voyait dans cette extinction une métaphore de l'avenir du Canada français, et son *Histoire du Canada* comme un antidote à notre disparition par la permanence écrite de notre mémoire. C'est dire par quel chemin de traverse la disparition des Hurons a marqué notre propre identité.

L'idée que la nation huronne soit en voie d'extinction a donc été sapée par l'arrêt Sioui. Voici en effet ce groupe moribond qui reçoit du plus haut tribunal la confirmation qu'il existe, qu'il a conclu une entente avec la couronne britannique, et qu'il peut s'en autoriser pour contester une réglementation de ladite couronne. Comme il n'y aurait pas matière à scandale si l'existence des Hurons était indiscutable, je soupçonne que la présence des textes de Gérin, Falardeau et Morissonneau ne vise pas tant à informer le

lecteur sur les considérations historiques qui fondent ou contredisent l'arrêt Sioui — pour cela, les quatre autres textes suffisent amplement — qu'à introduire ou confirmer l'idée que les Hurons n'existent pas vraiment, et donc ne peuvent pas fonder de revendication territoriale sans l'aide d'un tribunal d'Ottawa. L'effacement identitaire appuyé sur des études historiques semble d'ailleurs être une bonne recette pour contrer les revendications amérindiennes, comme le montre la révélation, en mars 1996, d'études commandées par le gouvernement du Québec sur la «disparition» des Atikamekw et des Montagnais.

Reste le cœur du débat historique, où interviennent Denys Delâge, Marcel Trudel, Cornelius Jaenen et Alain Beaulieu. Écrits dans le cadre de plusieurs procès où les parties cherchaient à cerner la portée réelle du certificat de Murray, leurs textes abordent des considérations éparées, puisqu'ils ne sont pas conçus pour répondre aux mêmes questions. Delâge, par exemple, veut démontrer que les Hurons de Lorette n'étaient pas des agents de perception de taxes pour les Français mais des alliés, et ne le sont donc pas devenus avec la conquête. Beaulieu lui fait face dans le même procès, et affirme qu'au contraire, les Hurons ont été assujettis aux Français après leur dispersion et leur installation près de Québec; dans ces circonstances, le document de Murray est une confirmation de la souveraineté anglaise sur eux.

L'étude de Trudel, commandée par Vaugeois expressément pour ce recueil, vise à montrer que les Hurons de Lorette aujourd'hui ne sont plus des Hurons, et qu'ils n'ont pas conclu de traité avec Murray en 1760. Pour sa part, Jaenen entraîne le lecteur dans un torrent d'érudition dont l'argument se résume très grossièrement à ceci: (1) les Amérindiens (dont les Hurons) n'ont jamais été assujettis aux Français, et n'ont pas été soumis par la conquête, puisque les Anglais ont poursuivi la politique française (ce que prouverait, ici aussi, le traité de Murray); (2) les Hurons n'ont jamais renoncé à leur autonomie et à la possession de leurs territoires traditionnels de chasse, et l'étude des documents montre que leur résistance a de solides fondements historiques.

Le cadre dans lequel ces textes sont apparus oriente le propos des auteurs, qui laissent facilement apparaître les ficelles de leur argumentation. Jaenen, en particulier, emprunte bien des raccourcis pour étayer la position de ses clients. Dans cette mesure, le titre du recueil est trompeur, car les textes rassemblés sont loin de décrire les Hurons de Lorette, d'autant plus que les trois premiers sont dépassés tant au plan de l'approche que des données brutes. Le dossier rassemblé par Vaugeois a toutefois le large mérite de

resituer une partie de la problématique huronne dans sa profondeur historique. La question des rapports entre Hurons et Québécois est encore loin d'être vidée, mais pour une fois, on peut constater la fécondité de l'intervention des historiens dans ce crucial débat de société.

Le gibier photographique des Oblats.

Le livre d'Anne-Hélène Kerbiriou porte sur la photographie des Amérindiens et des Inuit de l'Ouest par les Oblats de Marie-Immaculée. Rares sont les thèses publiées en français sur le travail missionnaire chez les Amérindiens, et rarissimes celles qui portent sur l'apostolat dans l'Ouest. Car on ne doit pas s'y tromper: au-delà de sa ressemblance attrayante avec l'album photo (pour rendre justice au corpus analysé, l'éditeur a reproduit les 136 images commentées par Kerbiriou), cet ouvrage traite de la visée globale d'une congrégation missionnaire européenne sur les autochtones.

La première et la cinquième partie expliquent le cadre conceptuel utilisé par l'auteure. Dans la deuxième section, Kerbiriou met en place les acteurs au moyens de leurs écrits et de leurs prises de vue: observateurs oblats d'un côté, Amérindiens observés de l'autre. Dans la troisième partie, elle montre que chaque progression missionnaire dans un milieu nouveau s'accompagne d'une modification des thèmes photographiques et du sens qu'ils transmettent. En effet, les images des habitants des Plaines couvrent un large registre qui rend compte d'une évangélisation plus ou moins avancée, et parfois même de la réprobation de pratiques «superstitieuses» comme la Danse du Soleil. Avec les Dénés, peuple apparemment moins exotique, les images se veulent plus familières. Pour les Inuit, dont le contact avec les Blancs, plus tardif, a également été plus dévastateur, l'image est atypique, parfois concentrée sur des thèmes durs comme le problème de l'infanticide; placés en face d'une réalité inédite, les observateurs oblats doivent donc inventer, explique Kerbiriou, un nouveau code photographique. La quatrième partie, enfin, aborde quelques aspects de la prise de vue (portraits, imagerie missionnaire et cartes postales), où la mise en scène est régie par une intention ouvertement propagandiste.

Cet ouvrage est séduisant par l'originalité de son objet, la souplesse de l'analyse et le support iconographique. Kerbiriou démontre que derrière les témoignages photographiques des missionnaires transparaissent non seulement des intentions apostoliques mais aussi les stéréotypes conceptuels de la société blanche sur les Autochtones (comme celui de la *Vanishing Race*).

Leur capture dans la boîte noire scande l'envahissement de leurs territoires, leur tutelle juridique, leur mise en réserve et leur soumission spirituelle. En somme, Kerbiriou décrit un long safari photographique dont les Autochtones ont été le gibier.

De la tribu à la nation.

La judiciarisation de nos rapports avec les Autochtones révèle une situation malsaine, l'incapacité du parlement fédéral à traiter en profondeur de la nature passée et future de nos rapports avec les Premières Nations. La mauvaise réception accordée par les élus aux recommandations du rapport Dussault-Erasmus (1996) augure une recrudescence des tensions sur fond de batailles judiciaires. Or, ces débats sont la chasse gardée des avocats, des procureurs et des juges, seuls capables de s'y retrouver dans les doctrines et les textes de loi. Constatant qu'une pédagogie des relations juridiques entre Blancs et Autochtones s'impose, la juriste Renée Dupuis nous propose donc un résumé des enjeux des revendications autochtones.

L'ouvrage s'adresse à un public profane. En dix brefs chapitres, Dupuis explique l'évolution des notions de droit qui sous-tendent aujourd'hui les problématiques actuelles. On apprendra ainsi comment, depuis l'affaire Guerin en Colombie-Britannique jusqu'à l'affaire Sioui, les tribunaux ont souligné l'obligation du gouvernement fédéral de rendre des comptes à ses fiduciaires autochtones, et précisé que les ententes conclues dans le passé devaient être interprétées aujourd'hui dans un esprit « juste, large et libéral ». Ainsi, même si le sauf-conduit de Murray n'était pas en 1760 un traité conclu selon les règles de l'art de l'époque, il en a la valeur parce qu'il constitue un accord entre la Couronne britannique et les Hurons, et peut donc baliser aujourd'hui les rapports entre les Hurons et la Couronne québécoise. Les juges ont la prérogative de choisir, entre les interprétations divergentes que leur fournissent les historiens appelés comme experts, laquelle servira le mieux les intérêts des groupes en présence. Ici, ils accordent la priorité au groupe le plus faible, en vertu d'une longue tradition juridique.

Renée Dupuis aborde également plusieurs contentieux entre Québécois et Amérindiens. Elle rappelle que si les Autochtones s'opposent vigoureusement à la souveraineté du Québec, c'est parce que les souverainistes ne leur ont offert jusqu'à présent qu'un affaiblissement de leurs acquis constitutionnels. Il est vrai que le gouvernement fédéral tente d'exploiter à son avantage ces différends entre minoritaires, mais les Autochtones ne sont pas à sa solde:

ils défendent leurs propres intérêts, cherchant surtout à prendre avantage d'une rivalité entre les deux nations d'origine européenne, comme leurs ancêtres l'ont fait tout au long du régime français.

Deux éléments pèseront lourd à l'avenir sur la conclusion de toute nouvelle alliance. D'une part, il y a l'ignorance dans laquelle les médias entretiennent l'opinion. Comme le signale Dupuis, la presse ne «renseigne» le public sur les Autochtones qu'en soulignant leur criminalité, leur parasitisme social et leur appétit gargantuesque de territoires... D'autre part, les Autochtones jouissent dans les instances internationales d'un capital de sympathie que les États ne peuvent plus ignorer en prétextant que leur sort relève du droit interne. Ces instances ont la capacité d'exercer une pression morale sur les gouvernements. Le Canada la subit et le Québec n'y échappera pas, quel que soit son avenir politique.

Les onze nations autochtones du Québec.

C'est aussi un ouvrage pédagogique sur les rapports entre Québécois et Premières Nations que nous propose Alain Beaulieu. Son livre possède toutes les qualités contemporaines de la lisibilité: format convivial, lecture facile et agrémentée de témoignages, riche iconographie, annexe décrivant chacune des onze nations autochtones du Québec et bibliographie sélective. Un seul regret, qui n'est évidemment pas un reproche à l'auteur: ce livre, présenté par l'éditeur comme «le premier à offrir une véritable synthèse de l'histoire des Amérindiens et des Inuits du Québec» (4e page de couverture), est encore une fois écrit dans la perspective des Blancs. Ainsi parle-t-on de l'autonomie gouvernementale des Autochtones comme d'un «remède nécessaire» (p. 158), comme si la pilule était amère et qu'il faudrait s'empresse, une fois que nous l'aurions avalée, de passer à autre chose. Dans sa préface, le président de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, Alain Nepton, rappelle que les Montagnais sont «toujours un peu amusés de voir qu'on inclue [*sic*] les Amérindiens dans l'histoire du Canada ou du Québec, alors que pour [eux], ce sont le Canada et le Québec qui font partie de [leur] histoire» (p. 6). Si elle est beaucoup mieux présentée que dans le passé, la perspective autochtone reste quand même, ici aussi, assujettie à la lecture du groupe majoritaire.

**Patrice Groulx,
Historien, Sainte-Foy**